

---

## FORMULAIRE D'EXCLUSION

(Règlement de l'action collective concernant les REÉÉ)

---

Je **ne** souhaite **pas** participer à l'action collective intitulée *Wang c. Heritage Education Funds inc. et al.*, dossier de la Cour supérieure du Québec no 500-06-000932-182 (district de Montréal), concernant les régimes enregistrés d'épargnes études collectifs de groupe au Québec (les « **REÉÉ de groupe** ») vendus par Heritage Education Funds inc., Heritage Education Foundation, Children's Education Funds inc., Children's Educational Foundation Canada, Knowledge First Financial inc. (personnellement et en reprise d'instance pour Heritage Education Funds inc.) et Knowledge First Foundation (collectivement, « **Défenderesses du règlement** »).

### Je comprends que si je remplis et remets ce formulaire d'exclusion :

1) Je ne bénéficierai pas de l'Entente de règlement négociée dans le cadre de l'action susmentionnée, et ne recevrai pas les indemnités qui seront versées aux Membres du groupe principal du règlement et/ou les Membres du Sous-groupe, et je ne peux pas m'opposer au règlement; et

2) Si je réside au Québec et veux faire valoir une réclamation concernant les REÉÉ de groupe vendus par l'une des Défenderesses du règlement entre le 30 août 2021 et le 31 décembre 2024, concernant la facturation de frais supérieurs à 200 \$ pour chaque REÉÉ de groupe, et/ou des frais supérieurs à 20% des cotisations lors de la résiliation anticipée du REÉÉ de groupe, je devrai faire valoir ma réclamation individuellement et à mes propres frais, dans les délais prescrits par la loi (pour les Membres qui ont contracté entre le 19 juillet 2013 et le 29 août 2021, le délai pour s'exclure a expiré le 30 septembre 2021. Ces Membres ne peuvent plus s'exclure à moins qu'ils n'obtiennent l'autorisation de la Cour).

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Date de signature : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
jj mm aaaa                      Votre signature

Ce document doit être envoyé par courriel ou postdaté **au plus tard le 27 août 2025** et doit être envoyé à l'Administrateur du règlement par courriel à [resp@conciliainc.com](mailto:resp@conciliainc.com), ou à l'adresse suivante (ou par courriel aux Avocats du groupe ci-dessous qui le déposeront en votre nom) :

### Services Concilia inc.

5900 Andover, bureau 1, Montréal, Québec, H4T 1H5

**Les demandes envoyées ou postdatées après le 27 août 2025 ne seront pas honorées** et vous serez lié par les termes de l'Entente de règlement, y compris la clause de quittance. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web du règlement : [www.lpclex.com/fr/REEE-Reglement](http://www.lpclex.com/fr/REEE-Reglement). Vous pouvez également contacter les Avocats du groupe :

### Me Joey Zukran

LPC Avocats

276, rue Saint-Jacques, bureau 801, Montréal (Québec) H2Y 1N3

(514) 379-1572

[jzukran@lpclex.com](mailto:jzukran@lpclex.com)